



## RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Territoire de l'ex-Communauté de Communes de la région de Pouancé-Combrée

Année 2021



Anjou Bleu Communauté – Place du Port - Segré – 49500 Segré-en-Anjou Bleu

Accusé de réception en préfecture  
049-24490241-2021-06-15-1.27 – Email : [dechets@anjoubleucommunaute.fr](mailto:dechets@anjoubleucommunaute.fr) - [www.anjoubleucommunaute.fr](http://www.anjoubleucommunaute.fr)  
Date de télétransmission : 04/10/2022  
Date de réception préfecture : 04/10/2022

# SOMMAIRE

<b>I-INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>II- INDICATEURS TECHNIQUES .....</b>	<b>1</b>
2-1- Territoire desservi .....	1
2-2- Faits marquants en 2021 .....	2
2-3- Collecte des ordures ménagères résiduelles.....	2
2-4- Collectes sélectives.....	3
2-5- Collectes en déchèteries .....	4
2-6- Prévention de la production de déchets et communication .....	7
<b>III- INDICATEURS FINANCIERS.....</b>	<b>8</b>
3-1- Coût de la gestion des ordures ménagères résiduelles.....	8
3-2- Coût des collectes sélectives .....	9
3-3- Coût de gestion des déchèteries .....	10
3-4- Coût des actions de prévention et de communication .....	11
3-5- Coût lié aux frais de structure .....	11
3-6- Synthèse des coûts de gestion des déchets .....	11
<b>VI- CONCLUSION ET AXES DE TRAVAIL POUR 2022 .....</b>	<b>123</b>

## I- INTRODUCTION

Conformément à l'article D2224-1 du Code général des collectivités territoriales, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés doit être constitué et présenté en conseil de Communauté pour délibération.

Par ailleurs, ce document est porté à la connaissance du public et un exemplaire est adressé au préfet de département pour information.

Le présent rapport est destiné à présenter le fonctionnement des différents services proposés aux habitants en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés et à expliquer leurs résultats techniques et financiers pour l'année 2021.

## II- INDICATEURS TECHNIQUES

### 2-1- Territoire desservi

La Communauté de Communes « Anjou Bleu Communauté » a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 dans le cadre de la loi n° 2015-991, dite Loi NOTRe. Son périmètre correspond au canton de Segré regroupant 11 Communes soit 34 506 habitants.

Concernant l'exercice de la compétence Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, Anjou Bleu Communauté s'est substituée à la Communauté de Communes de la région de Pouancé-Combrée. Pour le reste de son territoire cette compétence est déléguée à deux syndicats mixtes : le SISTO et le SYCTOM du Loire-Béconnais.

Le présent rapport concerne le service assuré au cours de l'année 2021 sur le territoire de l'ex-Communauté de Communes de la région de Pouancé-Combrée, regroupant les communes d'Armaillé, Bouillé-Ménard, Bourg l'Evêque, Carbay et Ombree d'Anjou soit **10 540 habitants** (population municipale).



## 2-2- Faits marquants en 2021

Au cours de l'année 2021, le **projet de centre de tri s'est poursuivi**. Ce projet est porté par un groupement de commandes entre la Communauté de Communes Anjou Bleu Communauté, Angers Loire Métropole, le SIVERT de l'Est Anjou, le SISTO et le SYCTOM du Loire Béconnais et confié à la S.P.L. Centre de tri Biopole : les travaux ont débuté en juin 2020 pour une livraison début 2022.

Par ailleurs, l'année 2021 a été consacrée à la réorganisation du service de gestion des déchets d'Anjou Bleu Communauté dans l'objectif de gestion des compétences collecte et traitement des déchets à l'échelle de la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## 2-3- Collecte des ordures ménagères résiduelles

### a- Organisation générale du service

La collecte des ordures ménagères est réalisée tous les 15 jours en porte à porte. La collecte hebdomadaire a été maintenue pour 18 points (logements collectifs, restaurants ou cantines).

5 016 bacs sont en place fin 2021 pour un volume total de 606 m<sup>3</sup> avec la répartition suivante :

- Pour les ménages : 4 720 bacs pour un volume total de 532 m<sup>3</sup>,
- Pour les professionnels : 296 bacs pour un volume total de 74 m<sup>3</sup>.

La répartition de la dotation par type de bac au 31 décembre 2021 est la suivante :

Taille du bac (en litres)	Ménages	Professionnels
80	2 988	68
140	1 249	54
240	467	106
360	14	37
660	2	16
770	0	15
	<b>4 720</b>	<b>296</b>

### b- Mode de gestion du service de collecte et traitement des ordures ménagères

Le service de collecte et celui concernant le traitement des ordures ménagères sont assurés dans le cadre de marchés publics attribués respectivement à la société SUEZ et à la société SAVED.

Ces marchés sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de 5 ans reconductible deux fois un an.

### c- Tonnage collecté et lieu de traitement

La production d'ordures ménagères résiduelles en 2021 a été de **1 050 tonnes**, soit **100 kg par habitant**, ce qui représente une augmentation de 1 % par rapport à 2020. Ces déchets, une fois collectés, ont été traités par valorisation énergétiquement à l'usine de Lasse, propriété du SIVERT.

Concernant la redevance spéciale, les suivis hebdomadaires des assujettis ont mis en évidence une

stabilité (par rapport à 2019, l'année 2020 étant exceptionnelle) du volume collecté auprès des professionnels, avec 620 m<sup>3</sup> de déchets soit environ 74 tonnes, ce qui représente 7 % des ordures ménagères résiduelles collectées.

## **2-4- Collectes sélectives**

### a- Organisation du service

La collecte séparative des emballages et papiers à recycler, mise en place en janvier 1998, est réalisée en apport volontaire en trois flux : verre, papiers et emballages recyclables.

Chaque bourg possède au moins un point recyclage constitué de trois conteneurs, puis un point par tranche de 500 habitants. Au total le territoire compte 33 points recyclage soit en moyenne un point pour 320 habitants. Les conteneurs sont la propriété de la Communauté de Communes et entretenus en régie directe.

D'autre part, pour les communes déléguées de Pouancé, Combrée et Chazé-Henry, un service de ramassage des papiers et cartons pour les habitants du bourg est réalisé une fois par mois au porte à porte.

La collecte des textiles en apport volontaire a été mise en place en 1999. 19 conteneurs répartis sur 12 points de collecte étaient en place en 2021 sur les communes de Pouancé, Combrée, Chazé-Henry, Bouillé-Ménard, Le Tremblay et Vergonnes.

### b- Mode de gestion du service

Le service de collecte des conteneurs est assuré dans le cadre d'un marché public de prestation par la société SUEZ, basée à Segré. Ce marché est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de 5 ans reconductible deux fois un an.

Le tri des emballages avant expédition vers les filières de recyclage est effectué dans le cadre d'un marché public de prestation par la société PAPREC sur son site du Rheu (35). Ce marché est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de 27 mois reconductible neuf fois un mois.

Les papiers-cartons sont collectés en porte à porte mensuellement par l'association de réinsertion Promo-Travail basée à Pouancé, dans le cadre d'un marché public réservé à des structures d'insertion par l'activité économique, effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée de 3 ans reconductible deux fois un an.

Enfin, la collecte des textiles est assurée depuis 2010 par l'entreprise à but socio-éducative EBS Le Relais Atlantique (Emmaüs France).

### c- Destination des matériaux triés

La reprise pour recyclage des emballages et des papiers triés est liée au contrat avec la société agréée CITEO.

Les matériaux triés ont été envoyés vers les filières de recyclage suivantes :

- Plastiques : VALORPLAST (91)
- Verre : VERALLIA Cognac (16)
- Acier : ArcelorMittal
- Aluminium : Regeal Affimet et Pyral
- Cartons: Revipac
- Briques : Revipac

- Papiers : NORSKE SKOG Golbey (88)
- Textiles : LE RELAIS Saint Herblain (44)

*d- Tonnaages collectés*

Nature du déchet	Mode de collecte	Quantité 2020 (tonnes)	Quantité 2021 (tonnes)	Evolution 2020/2021	Quantité en kg/hab./an
Verre	Apport volontaire	500	511	+ 2 %	48
Emballages	Apport volontaire	401	416	+ 4 %	40
Papiers	Apport volontaire	190	181	+ 7 %	22
	Porte à porte	23	47		
Textiles	Apport volontaire	51	65	+ 26%	6
<b>Total</b>		<b>1 165</b>	<b>1 220</b>	<b>+ 5 %</b>	<b>116</b>

Entre 2020 et 2021, les quantités collectées sont en augmentation de 5%.

La quantité d’emballages à recycler est en nette hausse depuis l’extension des consignes de tri aux films, pots et barquettes fin 2016 puis la diminution de la fréquence de collecte des ordures ménagères au 1<sup>er</sup> janvier 2019. D’un point de vue qualitatif, la part des erreurs de tri représente sur l’année 13 kg par habitant et augmente par rapport à 2020 (10 kg/hab.).

Concernant les papiers, il est observé une augmentation de la quantité de papiers en 2021. Cela s’explique par la livraison de 2 camions de papiers en 2021 en provenance de PromoTravail alors qu’en 2020 il n’y avait eu qu’un départ.

La forte augmentation des quantités de textiles s’explique par la reprise des collectes en 2021 après un arrêt des collectes par l’association Le Relais au cours des périodes de confinement en 2020.

## 2-5- Collecte en déchèteries

### a- Description des déchèteries

Deux déchèteries sont ouvertes aux usagers sur le territoire de la Communauté de Communes, avec limitation à 18 passages par an pour les particuliers et moyennant l’acquittement d’une redevance pour les professionnels.

- La déchèterie située dans la ZI de la Pidaie - Pouancé à Ombrée d’Anjou soumise à déclaration depuis septembre 1993, est ouverte au public 24h30 par semaine.
- La déchèterie située dans la ZA de l’Ombrée – Combrée à Ombrée d’Anjou, soumise à déclaration depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1999, est ouverte au public 23h00 par semaine.

Les déchets acceptés en déchèteries sont les suivants : tout-venant non recyclables, gravats,

végétaux, métaux, cartons, plastiques, Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE), objets destinés au réemploi, bois, piles, batteries, huiles végétales et minérales, déchets toxiques (DDS), déchets d'éléments d'ameublements (DEA), radiographies médicales et cartouches d'encre.

**b- Organisation de l'accueil des usagers et de la sécurisation des sites**

L'accueil des usagers et l'entretien des sites sont effectués en régie par 3 agents techniques. Un dispositif de vidéosurveillance est en place sur les deux déchèteries depuis 2008. 2 vols de métaux ont été constatés durant l'année 2021.

**c- Organisation de la collecte et du traitement des déchets**

L'enlèvement et la valorisation/traitement des déchets collectés sur les déchèteries ont été confiés à différentes entreprises après procédures de consultation ou par contrat avec les sociétés agréées :

Nature du déchet	Prestataire
Tout-venant, Plastiques, bois, gravats	SUEZ, Segré
Métaux	PASSENAUD, Vitré
Toxiques, huiles végétales	TRIADIS, St Jacques de la Lande
Végétaux	SEDE, Soudan
Cartons	PROMO-TRAVAIL, Pouancé
Mobilier (DEA)	ECO-MOBILIER
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	ECODDS
Déchets d'Equipements Electriques (DEEE)	ESR
Néons et lampes	ESR
Réemploi	EMMAUS
Huiles minérales	ASTRHUL
Piles	COREPILE
Radiographies	PHI
Cartouches d'impression	LVL

**d- Fréquentation des déchèteries**

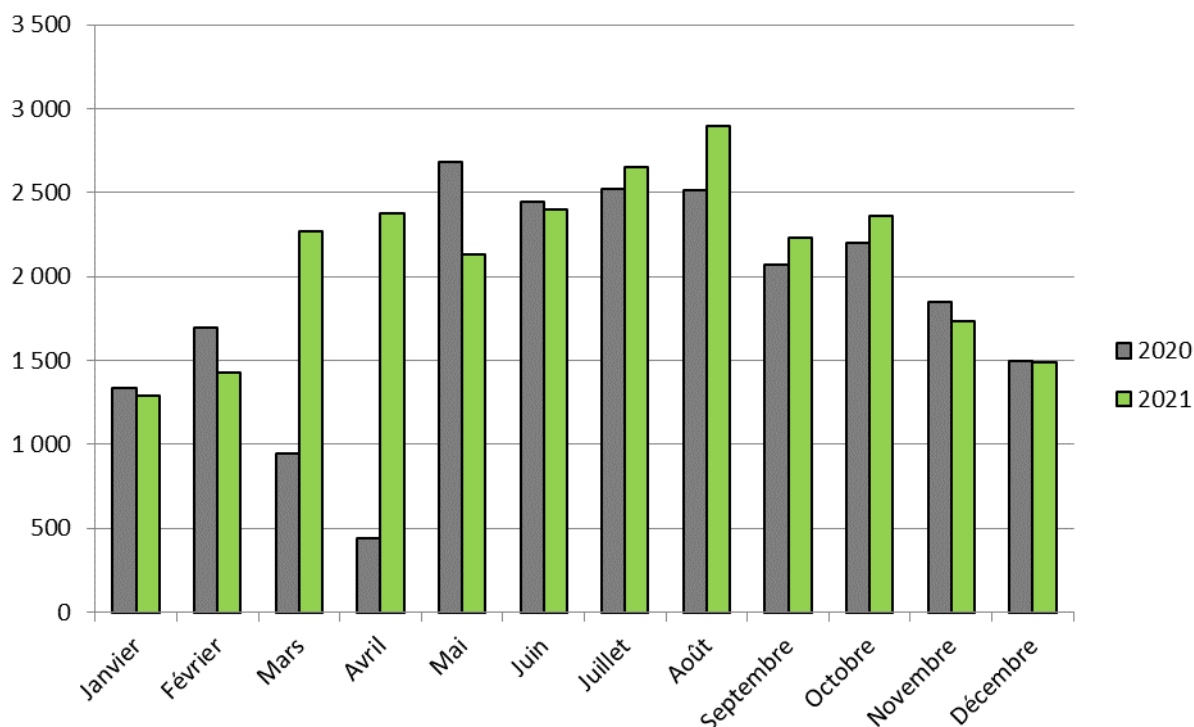
Le nombre de passages est comptabilisé automatiquement par un dispositif de contrôle des accès par cartes individuelles installé depuis 2012.

Entrées 2020 (Nbre passages)	Entrées 2021 (Nbre passages)	Evolution 2020/2021	Nbre passages moyen /usager
22 188	25 251	+ 14 %	7

Sur la durée totale d'ouverture des déchèteries, la fréquentation moyenne est d'environ 11

passages par heure. La moyenne de fréquentation des usagers est de 7 passages par an.

Entre 2020 et 2021 l'évolution de la fréquentation est la suivante (passages/mois) :



Nature du déchet	Quantité 2020 (tonnes)	Quantité 2021 (tonnes)	Evolution 2020/2021	Quantité en kg/hab./an
Végétaux	1 173	1 266	+ 8 %	120
Gravats	811	987	+ 22 %	94
Tout venant	584	612	+ 5 %	58
Bois	239	242	+ 1 %	23
Mobilier (DEA)	224	244	+ 9 %	23
Métaux	143	156	+ 9 %	15
Déchets électriques (DEEE)	118	113	- 4 %	11
Cartons	72	49	- 32 %	4
Réemploi	27	30	+ 11 %	3
Toxiques et DDS	35	33	- 6 %	3
Plastiques	12	13	+ 8 %	1
<b>Total</b>	<b>3 438</b>	<b>3 745</b>	<b>+ 9 %</b>	<b>355</b>

Sur l'année 2021 il est constaté une progression globale des apports de 9% par rapport à l'année 2020. Cette augmentation s'explique par l'achat de maisons à rénover et par des vidages de maison suite au Covid.



La vigilance des agents d'accueil et la communication vers les usagers ont permis de bien ancrer le geste de tri et de maintenir ainsi un taux de valorisation des déchets optimal.

f- Déchets non ménagers déposés en déchèterie

Les apports identifiés des professionnels et administrations publiques soumis à redevance représentent environ 6 % du tonnage collecté en déchèteries :

Nature du déchet	Quantité 2020 (tonnes)	Quantité 2021 (tonnes)	Evolution 2020/2021
Végétaux	170	150	-12%
Tout venant	43	48	+ 12%
Gravats	34	40	+ 17%
Bois	4	4	+ 2%
Plastiques	1	1	+ 36%
Toxiques	0,1	0,07	-9%
<b>Total hors ménages</b>	<b>251</b>	<b>242</b>	<b>-3%</b>

g- Destination des déchets issus des déchèteries

Nature du déchet	Mode de traitement
Métaux, bois, cartons, mobilier, plastiques, DEEE	Recyclage
Toxiques	Valorisation énergétique
Végétaux	Compostage
Gravats	Stockage en ISDI
Tout-venant	Stockage en ISDND
Réemploi	Réparation/revente

**2-6- Prévention de la production de déchets et communication**

En complément des actions visant à favoriser le geste de tri, la Communauté de Communes contribue à promouvoir l'évitement de la production de déchets. Ce programme intitulé « Avec Coccinette, moins de déchets pour la planète » vise à fédérer autour d'une même préoccupation les ménages, les réseaux associatifs, les acteurs institutionnels et politiques ainsi que les acteurs socio-économiques et culturels.

L'année 2021 a été consacrée à la poursuite de la sensibilisation des usagers. Les animations ont repris :

- Editions de documents à l'attention des usagers et des élus (actualisation des pages déchets sur le site internet ; articles dans « L'Anjou Bleu Com' », « Infos déchets » spécifiques, calendrier du service collecte avec messages de prévention)
- Animations pour les scolaires : interventions auprès de différentes classes pour sensibiliser au tri et au gaspillage alimentaire, installation d'un composteur à l'ALSH de Vergonnes, visite de déchèterie par l'EPIDE ainsi que la sensibilisation des encadrants de chaque nouveau groupe chaque semaine au PAJ de Pouancé.
- Animation au foyer logement de Pouancé pour l'ensemble du personnel et des résidents.
- Animation jeux dans l'établissement EPSMS de Pouancé pour le foyer de vie.
- Animation sur la gestion des biodéchets : stand sur le marché de Pouancé dans le cadre de l'enquête biodéchets, installation d'un composteur partagé dans un habitat collectif
- Ateliers « faire soi-même »
- Stand sur la réduction des déchets lors de la Foire Expo de Pouancé
- Participation à la semaine du recyclage des piles
- Collecte de pneus
- Distribution de 61 composteurs sur rendez-vous individuels.

### III- INDICATEURS FINANCIERS

#### 3-1- Coût de gestion des ordures ménagères résiduelles

##### 3-1-1- Budget global de collecte et traitement des ordures ménagères

Dépenses de prestation de collecte (SUEZ)	206 206,28
Dépenses de prestation de traitement (SAVED)	95 037,98
Dépenses de prestation de maintenance des bacs (SISTO)	7 785,00
Dépenses d'acquisition de bacs (ESE)	9 313,68
<b>Coût complet ordures ménagères</b>	<b>317 607,89</b>
Recettes liées à la redevance spéciale pour les professionnels	- 24 698,04
<b>Coût aidé de prise en charge des ordures ménagères</b>	<b>292 909,85</b>
<b>Coût aidé de prise en charge des ordures ménagères en € /tonne</b>	<b>278,96</b>
<b>Coût aidé de prise en charge des ordures ménagères en € /hab.</b>	<b>27,79</b>

Entre 2020 et 2021 le coût aidé de prise en charge des ordures ménagères est en hausse de 2,5 %.

##### 3-1-2- Point par rapport à la redevance spéciale

Depuis 2004, la Communauté de Communes a instauré la redevance spéciale auprès des professionnels. Le principe est le suivant :

Pour les établissements non assujettis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et

qui souhaitent utiliser le service public d'élimination des déchets, la redevance spéciale s'applique dès le premier litre de déchet produit.

Pour les acteurs économiques assujettis à la TEOM et qui souhaitent utiliser le service public d'élimination des déchets, il est tenu compte d'une franchise hebdomadaire de 240 litres correspondant au service rendu couvert par la TEOM, la redevance spéciale étant acquittée sur le volume excédant les 240 litres.

Pour tous les acteurs économiques, qu'ils soient publics ou privés, il est fait obligation de présenter les déchets, préalablement triés, dans les bacs roulants mis à disposition par la Communauté de Communes. Le cumul du volume de ces bacs présentés à la collecte sert de base à la facturation pour toute l'année civile.

En 2021, la redevance spéciale concernait 36 établissements (13 établissements publics et 23 établissements privés).

Le tableau ci-après rappelle les tarifs applicables pour l'année 2021 :

Part fixe par contrat	23,00 €
Part fixe par point de suivi	4,00 €
Part variable (€/litre)	0,034 €

### 3-2- Coût des collectes sélectives

Dépenses de prestation de collecte (SUEZ)	103 841,56
Dépenses de prestation de tri (PAPREC)	106 455,69
Dépenses de prestation de collecte et de tri (Promo-Travail)	4 547,69
Dépenses d'entretien des conteneurs (personnel + petites fournitures)	11 049,79
Dépenses d'acquisition de conteneurs (Evidence)	13 788,38
Contribution SPL centre de tri	7 165,24
<b>Coût complet collectes sélectives</b>	<b>246 848,35</b>
Recettes liées aux éco-organismes (CITEO, EcoTLC)	- 185 671,67
Recettes liées à la vente des matériaux + recettes exceptionnelles	- 46 203,18
<b>Coût aidé collecte sélective</b>	<b>14 973,50</b>
<b>Coût aidé collecte sélective en € /tonne</b>	<b>12,27</b>
<b>Coût aidé collecte sélective en € /hab.</b>	<b>1,42</b>

Le coût aidé est calculé en déduisant les soutiens des éco-organismes et les recettes de revente des matériaux triés du coût complet. Le bilan montre une baisse du coût aidé de la collecte sélective de 50 % pour l'année 2021. Ceci s'explique par l'augmentation du soutien de CITEO (éco-organisme pour les emballages et le papier).

### 3-3- Coût de gestion des déchèteries

#### 3-3-1- Budget global de gestion des déchèteries

Dépenses liées aux prestations SUEZ (tout-venant, plastiques, gravats, bois)	170 244,19
Dépenses liées aux prestations SEDE (végétaux)	52 615,39
Dépenses liées aux prestations TRIADIS (toxiques)	12 342,33
Dépenses liées aux prestations PROMO-TRAVAIL (cartons)	16 217,52
Dépenses liées aux prestations EMMAUS (réemploi)	1 439,00
Autres prestations (Huiles, dératisation, extincteurs)	939,37
Dépenses de réparations	12 045,04
Dépenses de personnel (entretien et gardiennage)	71 388,37
<b>Coût complet déchèteries</b>	<b>337 231,21</b>
Recettes liées à la redevance déchèterie pour les professionnels	- 26 768,58
Recettes éco-organismes (OCAD3E, Eco-mobilier, EcoDDS)	- 21 283,36
Recettes liées à la vente des matériaux + recettes exceptionnelles	- 38 950,03
<b>Coût aidé déchèteries</b>	<b>250 229,24</b>
<b>Coût aidé déchèteries en € /tonne</b>	<b>66,82</b>
<b>Coût aidé déchèteries en € /hab.</b>	<b>23,74</b>

Entre 2020 et 2021, le coût aidé de gestion des déchèteries a baissé de 7 %. Cette baisse est liée à l'expédition des cartons stockés chez PromoTravail (peu d'expéditions en 2020, reliquat expédié en 2021) et à des dépenses de réparations moindres en 2021.

#### 3-3-2- Point par rapport à la redevance déchèterie

Les professionnels (artisans, commerçants, agriculteurs, établissements publics) sont acceptés sur les déchèteries moyennant le paiement d'une redevance calculée en fonction du volume/poids et de la nature des déchets apportés.

Le tableau ci-après rappelle les tarifs applicables pour l'année 2021 :

	<b>Tarifs (€TTC / m3 ou kg*)</b>
<b>Tout venant</b>	39,00
<b>Plastiques</b>	39,00
<b>Gravats</b>	34,00
<b>Bois</b>	25,00
<b>Végétaux</b>	11,00
<b>Toxiques (*)</b>	7,00

### 3-4- Coût des actions de prévention et de communication

Dépenses liées aux moyens humains (formations, animations)	27 293,92
Dépenses liées aux moyens matériels (composteurs, broyeur, documents)	6 091,62
Recettes liées à la vente des composteurs	- 1 708,00
<b>Coût aidé prévention et communication</b>	<b>31 677,54</b>
<b>Coût aidé prévention et communication €/hab.</b>	<b>3,01</b>

Entre 2020 et 2021 le coût aidé de prévention et de communication a augmenté de 6%.

### 3-5- Coût lié aux frais de structure

Frais de personnel	87 471,85
Frais de fonctionnement du service (bâtiment, véhicules, mobilier ...)	21 718,16
Frais d'études	31 600,00
Recettes divers (FCTVA)	- 1 463,30
<b>Coût aidé frais de structure</b>	<b>139 326,71</b>
<b>Coût aidé frais de structure €/hab.</b>	<b>13,22</b>

Le coût lié aux frais de structures est en hausse de 70 % entre 2020 et 2021. Cette hausse s'explique par les études menées en 2021 pour la réorganisation de la compétence gestion des déchets.

### 3-6- Synthèse des coûts de gestion des déchets (coûts aidés € TTC)

	2020		2021	
	€	€/hab.	€	€/hab.
Ordures ménagères	285 713,52	27,02	292 909,85	27,79
Collectes sélectives	30 216,36	2,86	14 973,50	1,42
Déchèteries	269 056,34	25,45	250 229,24	23,74
Prévention - communication	29 750,81	2,81	31 677,54	3,01
Frais de structure	96 316,06	9,11	139 326,71	13,22
<b>TOTAL</b>	<b>711 053,09</b>	<b>67,25</b>	<b>729 116,84</b>	<b>69,18</b>

Les coûts globaux de gestion du service ont augmenté de 2,5 % entre 2020 et 2021.

En 2021, le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est de 728 499€.

## VI- CONCLUSION ET AXES DE TRAVAIL POUR 2022

Après une hausse continue des tonnages de déchets collectés jusqu'en 2009, puis une baisse entre 2010 et 2011, la production s'est stabilisée depuis 2012 mais augmente de 4 % entre 2019 et 2020. Cette augmentation est particulièrement marquée sur les apports en déchèterie. La collecte sélective est bien ancrée et les ordures ménagères résiduelles représentent désormais le flux minoritaire.

En 2021 le ratio de production totale de déchets ménagers et assimilés est de **571 kg par habitant**.

La quantité de déchets admis en installation de stockage a été réduite de 70 % depuis 2010. Le taux de valorisation hors gravats est de 88 %.

En 2021 les coûts pour l'ensemble du service sont globalement en hausse de 2,5 % par rapport à 2020 avec un total de **69 € par habitant**.

Les axes de travail pour l'année 2022 s'inscrivent dans une logique de réduction de déchets, d'augmentation de la valorisation et de maîtrise des coûts.

L'année 2022 sera consacrée à la mise en œuvre de l'harmonisation tarifaire sur l'ensemble du territoire d'Anjou Bleu Communauté. L'objectif est de mettre en place une tarification incitative pour l'ensemble des usagers de la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

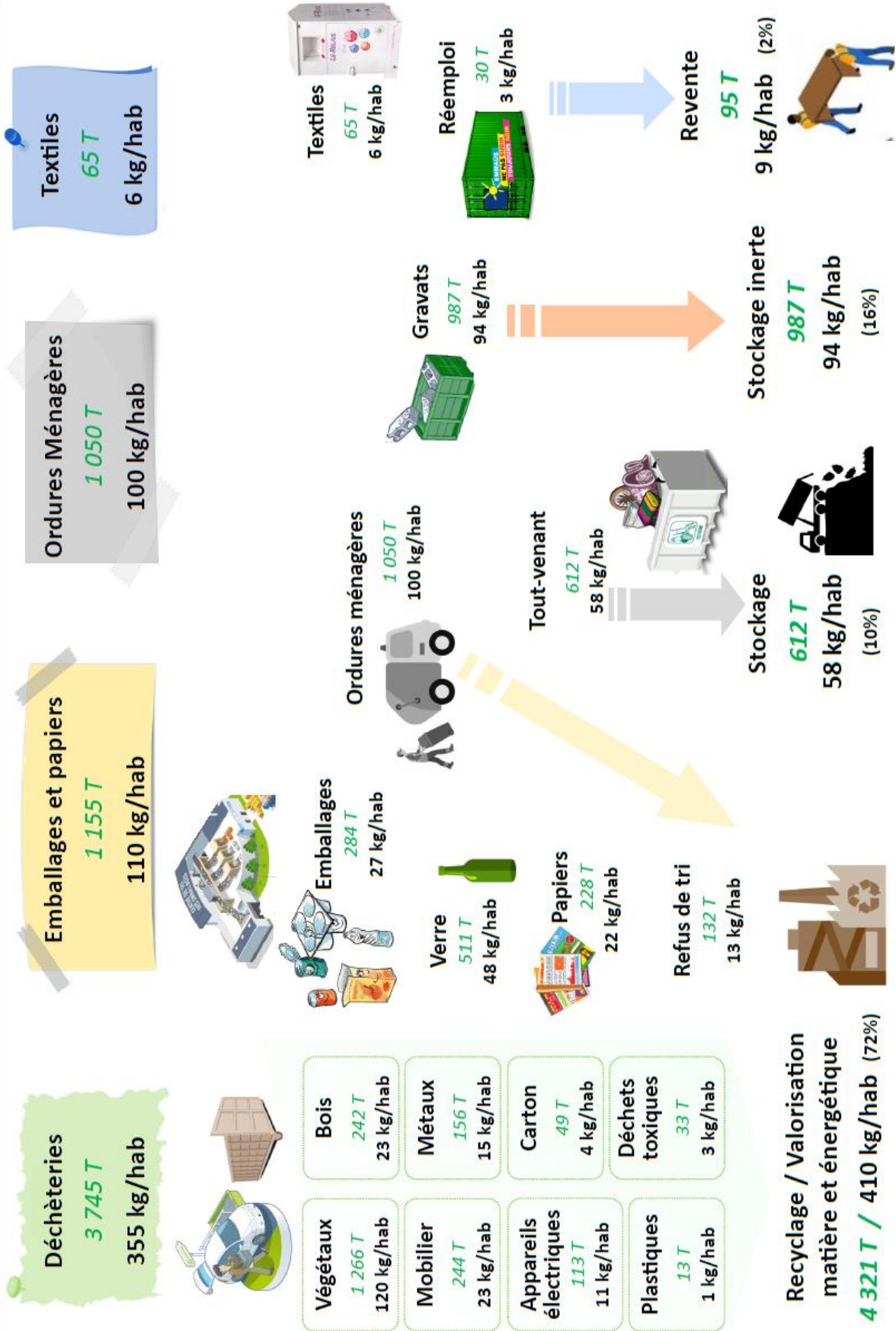
# ANNEXES

Annexe 1 :           Synoptique de la gestion des déchets

Annexe 2 :           Bilan des actions de communication

Annexe 3 :           Revue de presse

# Synthèse des quantités de déchets collectées en 2021 : 6 015 tonnes, soit 571 kg/hab





# Bilan actions de communication 2011



## Animations jeunesse :

- Animations en classe sur le tri et la réduction des déchets
- Installation composteur ALSH vergennes
  - Visite de déchèterie par l'EPIDE
- Sensibilisation des encadrants de chaque nouveau groupe chaque semaine au PAJ de Pouancé



## Collecte de pneus en vue de leur valorisation



## Sensibilisation au tri et au recyclage

Animation foyer logement Pouancé pour le personnel de cuisine, puis pour le personnel du site et pour les résidents

Animation jeux dans l'établissement EPSMS Pouancé pour le foyer de vie



DU 6 AU 12 SEPTEMBRE 2021



## Participation à la semaine du recyclage des piles

Mise à disposition de boîtes à piles dans divers établissements, collecte et sensibilisation sur leur devenir



### Gestion des biodéchets

Stand sur le marché de Pouancé dans le cadre de l'enquête biodéchets  
Installation composteur partagé ancien collège de Noëllet en présence traductrice roumaine



Stand sur la réduction des déchets lors de la Foire de Pouancé

### Ateliers « Faire soi-même » dans la cadre de la SERD

Sensibilisation par la mise en pratique d'action de réutilisation et de fabrication soi-même pour voir comment éviter de jeter des matières, et des aliments



**Les ateliers « Faire soi-même »**  
Samedi 20 novembre (à partir de 10h)  
**MCL Pouancé**

**GRATUIT**  
Inscription obligatoire  
02 53 79 11 55  
places limitées

**Atelier « Ça cartonne »**  
Fabrication de votre déco de Noël en carton

**Atelier « Coudre à la main »**  
sac à pain et lingette lavable

**Atelier « L'art de tout cuisiner »**  
Avec vos fines devenez l'idole de la cuisine  
Du pain pas perdu

à 9h30 et à 11h15  
à 14h30 et à 16h30

**ABC ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ**  
**SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS**



Samedi 27 février, 16 h 30, Chambellay.

OF 26-2-2021

**Ombrée-d'Anjou**  
Déchèterie de l'Ombrée



Horaires. Passage aux horaires d'été à partir du 1<sup>er</sup> mars : lundi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h 30, mardi de 16 h 30 à 18 h 30, mercredi de 14 h à 18 h 30, vendredi de 9 h à 12 h, et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Lundi 1<sup>er</sup> mars, déchèterie,

**Déchèterie de la Pidaie**

Horaires. Passage aux horaires d'été : lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h 30, jeudi de 16 h 30 à 18 h 30, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Du lundi 1<sup>er</sup> mars au dimanche 31 octobre, déchèterie, ZI de la Pidaie, Pouancé.

**Segré-en-Anjou Bleu**

Déchèterie

Collecte.

Vendredi 26 février, 13 h 30 à 17 h, déchèterie, ZI de l'Ébeaupinière, Sainte-Gemmes-d'Andigné.

Messe

Dimanche 28 février, 9 h 30 au Bourg-d'Irè; 11 h à Segré.

Samedi 27 février, 16 h 30, église, Sainte-Gemmes-d'Andigné.

## ■ OMBRÉE-D'ANJOU

éclaireur 2-4-21

**Déchèterie de la Pidaie**

Horaires. Passage aux horaires d'été : lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h 30, jeudi de 16 h 30 à 18 h 30, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au dimanche 31 octobre, déchèterie, ZI de la pidaie, Pouancé.

**Collecte des ordures ménagères**

Collecte. En raison du 5 avril férié, les collectes seront toutes décalées. Pour les communes déléguées de Chazé-Henry, Noëllet, et Saint-Michel-et-Chanveaux : collecte le mercredi 7 avril au lieu du mardi. Pour les communes déléguées de Combrée et le Tremblay et la commune de Bourg-l'Évêque : collecte le vendredi 9 avril au lieu du jeudi.

**Segré-en-Anjou Bleu**

OF 5-4-2021

**Déchets : les services maintenus pendant le confinement**

Le Sisto (Syndicat intercommunal du Segréen pour le traitement des ordures) et Anjou Bleu communauté précisent qu'ils maintiennent leurs services publics de gestion des déchets durant la période de confinement. Les déchèteries resteront notamment ouvertes aux horaires habituels, sauf jours fériés. Toutefois, le nombre de véhicules présents étant limité, il est demandé de laisser la priorité aux professionnels.

Par ailleurs, il convient de venir avec son propre matériel pour le déchargement des déchets. En outre, les gardiens ne pourront aider à décharger.

Les personnes se rendant à la déchèterie, et habitant à plus de 10 km de celle-ci, doivent se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire et cocher la case « Démarches administratives ou juridiques - se rendre dans un service public ».



ON EN PARLE CO 25-4-21

## Une collecte de pneus organisée le 5 juin

Une collecte exceptionnelle de pneus VL est organisée le samedi 5 juin de 9 h à 12 h à la déchèterie de Combrée. Réservée aux habitants d'Armaillé, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Évêque, Carbay et Ombrée-d'Anjou. Être titulaire de la carte d'accès à la déchèterie. Sur inscription préalable et obligatoire sur place ou au 02 85 29 11 55 ou par mail sur [www.anjoubleucommunauté.fr](http://www.anjoubleucommunauté.fr). Quatre pneus maximum par foyer.

Accusé de réception en préfecture  
049-244900809-20220929-20220927-022-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2022  
Date de réception préfecture : 04/10/2022

## CONFINEMENT

CO 3-4-2021

## Les services de déchets maintenus



La déchèterie de Sainte-Gemmes-d'Andigné reste ouverte.

PHOTO : CO

Dans le contexte de renforcement des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19, le Sisto et Anjou bleu communauté ont décidé de maintenir la continuité des services publics de gestion des déchets : collecte des ordures ménagères (décalée d'une journée les jours fériés) ; collecte des points tri pour les déchets recyclables ; déchèteries ouvertes selon les horaires habituels (sauf jours fériés).

En cas de déplacement supérieur à un rayon de 10 km pour accéder aux déchèteries, au Sisto ou à ABC, remplir l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « Démarches administratives ou juridiques - se rendre dans un

service public ».

Il est demandé de limiter au maximum les déplacements vers les points tri et en déchèteries. En cas de conteneurs pleins aux points tri, il est demandé de déposer au point tri le plus proche ou de reporter momentanément les dépôts.

Le port du masque est obligatoire en déchèterie. Les gestes barrières doivent être respectés. Le nombre de véhicules présents sur les déchèteries étant limité, laisser la priorité aux professionnels. Les gardiens ne pouvant aider au déchargement, s'assurer d'être en mesure de décharger les encombrants et apporter son matériel de déchargement.

**Ombrée-d'Anjou (Vergennes)**

OF 15-04-2021

**Les enfants sensibilisés au compostage**



Après la confection d'un hôtel à insectes, la mise en activité d'un composteur, les jeunes bénéficiaires de l'accueil de loisirs s'organiseront pour créer un jardin.

PHOTO : OUEST-FRANCE

L'accueil de loisirs Anima'kids d'Ombrée-d'Anjou s'est engagé dans le thème « Tous au jardin ! ». Et fort naturellement, pour coller à la quinzaine nationale du compostage, les animateurs ont invité Céline Jacques, technicienne en poste à la communauté de communes Anjou Bleu communauté.

Dans les derniers jours du mois de mars, accompagnée de Coccinette, la mascotte pouancéenne du tri des emballages et déchets, elle a réalisé des animations sur le compostage. L'équipe a même installé un composteur.

Céline Jacques proposait une activité découverte des déchets compostables et l'observation de la vie dans

un composteur. « Ainsi ont été isolés et attentivement regardés des vers rouges, des larves de cétoine, des cloportes », montre la professionnelle. Les enfants ont constaté qu'en respectant les consignes de tri et grâce au compostage, « la poubelle est presque vide ».

Maintenant dans le composteur, les enfants ont bien enregistré que peaux de banane et trognons de pomme nourriront les insectes et ne seront plus jetés à la poubelle.

Prochaine mission dès que le confinement sera terminé : « Réaliser un potager et ainsi utiliser le compost obtenu » explique Amélie Argand qui préside cet accueil.

# Le plein de solutions pour recycler ses biodéchets

Ombree-d'Anjou (Pouancé)— Céline Jacques, du service gestion des déchets à Anjou Bleu communauté, est intervenue au marché pour proposer des solutions de recyclage et des gestes anti-gaspillage. OF 10-6 21

## L'initiative

Comment réduire ses biodéchets (1) ? Jeudi dernier, lors du marché hebdomadaire, Céline Jacques, technicienne responsable du service gestion des déchets, à Anjou Bleu communauté (ABC) et Léo Pelau, stagiaire, ont donné quelques pistes astucieuses aux clients.

Malgré la pluie, certains se sont arrêtés afin de recueillir des renseignements sur les composteurs, la consommation des poules, et comment accueillir les auxiliaires du jardin.

« L'idée est d'échanger avec les habitants sur la manière dont ils gèrent les biodéchets, et les inciter à les valoriser à domicile. Les biodéchets, ce sont des ressources ! » insiste Céline Jacques.

## Hôtel à insectes pour les auxiliaires du jardin

Compostage, broyage, paillage, réduction du gaspillage alimentaire sont les chevaux de bataille de la technicienne, auparavant en poste à Pouancé et connue des habitants pour ses interventions auprès des enfants et des associations.

Alors, que fait-on de la tonte de la pelouse ? « Pas besoin de l'emporter à la déchèterie. Il suffit de faire du *mulching*, c'est-à-dire de ne plus la ramasser. On gagne du temps et cela enrichit la pelouse. Si on tient à la rassembler, utilisons-la, comme les feuilles mortes, en paillage, conseillent Céline Jacques et Léo Pelau. Ce tapis évite la pousse des herbes indésirables, repousse les limaces et diminue les arrosages. »

Les branchages broyés deviennent du paillage. « Et pourquoi pas réutiliser les branchages en petits fagots ? Ou fabriquer un hôtel à insectes pour accueillir les auxiliaires du jardin : hérisson, coccinelle, perce-oreille, carabe... Tous sont très utiles pour manger les ravageurs du jardin. »



Jeudi, Céline Jacques et Léo Pelau ont proposé des solutions pour réduire les déchets en recyclant, mais aussi en achetant différemment.

(Photo: Olysi France)

Les présentations sont simples. Suspendu aux barres du stand, un pot de terre retourné, bourré de paille, est prêt pour servir d'abri aux perce-oreilles, friands de pucerons. En tas, des branchages accueillent les hérissons, et toutes les fonctions d'un hôtel à insectes sont décrites.

« 30 % de déchets en moins dans la poubelle »

Des conversations s'engagent sur les composteurs. « Ils sont disponibles à Anjou Bleu communauté. Un com-

posteur, c'est 30 % de déchets en moins dans la poubelle, et un engrais naturel gratuit à la fin de la décomposition des matières organiques », commente la technicienne.

Elle propose d'autres conseils. « Consommons différemment et valorisons les restes et rebus des aliments, dosons pour éviter les restes, cuisinons-les. Conservons dans des boîtes hermétiques. Acheter de saison permet une meilleure conservation. »

Céline Jacques rappelle qu'une

enquête d'ABC sur les biodéchets et les pratiques des usagers est disponible en ligne sur [www.anjoubleucommunaute.fr/actualites/votre-avis-nous-intereesse](http://www.anjoubleucommunaute.fr/actualites/votre-avis-nous-intereesse).

Pour se procurer un composteur, renseignements au 02 85 29 11 55.

(1) Tout déchet organique biodégradable issu de la cuisine (coquilles d'œufs, épluchures...) ou du jardin (fleurs fanées, tonte de pelouse, feuilles mortes...).



## ON EN PARLE CO 19-6-21 Biodéchets : et après ?

Le SISTO et Anjou bleu communauté réalisent jusqu'à début juillet une enquête sur les pratiques des foyers avec les déchets organiques biodégradables issus de la cuisine (épluchures, restes de repas...) et du jardin (tontes, feuilles, fleurs...). Connaître leurs habitudes permettra de mieux les accompagner en perspective de l'application de la loi AGE, en 2024, où les biodéchets devront être triés « à la source en vue de leur valorisation organique ». Enquête en mairie ou [www.sisto.fr](http://www.sisto.fr)

## OMBRÉE-D'ANJOU

### Poubelle à remplacer : attention aux faux agents

Une arnaque a été signalée à Anjou bleu communauté : mardi 22 juin à Ombree-d'Anjou, deux personnes se faisant passer pour des agents de collecte ont proposé de remplacer la poubelle en échange d'argent. La Gendarmerie a été informée. La collectivité alerte ses usagers et invite les habitants à ne

pas donner d'argent. Les poubelles sont échangées gratuitement sur demande préalable.

Renseignements auprès du service de gestion des déchets d'Anjou bleu communauté au 02 85 29 11 55.

CO 23-6-21

## Ombree-d'Anjou OF 4-9-21

### Semaine européenne du recyclage des piles

Collecte. Pour y participer avec Anjou bleu communauté, venir retirer gratuitement sa boîte à piles en déchèteries (Pouancé et Combrée) ou à la communauté de communes, place du Port à Segré. Mettre ses piles et batteries usagées dans cette boîte ou un autre contenant, puis les rapporter en déchèteries ou dans l'un des autres points de collecte (cliquer sur [www.jerecyclemespiles.com](http://www.jerecyclemespiles.com)).

Du lundi 6 au dimanche 12 septembre, ZI de la Pidaie, Pouancé. Contact : 02 85 29 11 55, [www.anjoubleucommunaute.fr](http://www.anjoubleucommunaute.fr)

Pratique

Anjou bleu communauté

09

SEPT.



## Semaine européenne du recyclage des piles

Pour y participer avec Anjou bleu communauté, venir retirer gratuitement sa boîte à piles en déchèteries (Pouancé et Combrée) ou à la communauté de communes, place du Port à Segré...

Accusé de réception en préfecture  
049-244900809-20220929-20220927-022-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2022  
Date de réception préfecture : 04/10/2022

Ombree-d'Anjou

# La foire expo, comme un retour à la vie d'avant

Ombrière-d'Anjou (Pouancé) — En déambulant dans les allées où se dressaient 50 chapiteaux, visiteurs, commerçants et artisans avaient le sourire. La 8<sup>e</sup> édition de la foire expo est réussie.

OF 12-10-21

La 8<sup>e</sup> édition de la foire expo, tant souhaitée par le comité des artisans et commerçants de Pouancé, a coché toutes les cases, samedi. Les visiteurs sont venus en nombre, détendus, souriants et très heureux de la possible sortie. Même la météo était très agréable. « Nous n'avions pas trop de crainte, notre président Roland Pascal a d'excellentes relations », confie Catherine Naudin responsable du bon déroulement de la foire. « Nous avons connu des moments très festifs comme les 400 repas servis salle Leo-Lagrange ou lors des trois défilés de mode, toujours très prisés du public. »

« Bon d'être là »

Plus de soixante exposants ont affiché leur savoir-faire. Corinne du magasin Pascal pense « qu'il est bon d'être là. Notre stand est une accroche. Les visiteurs viennent plus tard au magasin ».

Des artisans se font connaître, ils proposent pour ce jour exceptionnel quelques remises.

Les collectivités sont là aussi. Céline pour expliquer la réduction des déchets au nom d'Anjou Bleu Communauté (ABC) et Odile pour représenter Ombrière-d'Anjou et distiller des renseignements sur la Maison France service et les possibles contacts avec une trentaine de services partenaires.

Les anciens artisans ou commerçants sont présents pour le coup de main, les uns au service des repas, les autres à la vente des chèques cadeaux, ou encore à la buvette ou à



Le défilé de mode très prisé des Pouancéens est un des moments phare de la foire expo.

PHOTO : QUEST-FRANCE

l'organisation des défilés. « Car, pour que ce soit fluide et agréable sur le podium, il faut être très organisé en coulisses », expliquent les commerçants Karine, Amélie, Jean-Philippe ou les professionnelles des salons de coiffures qui interviennent.

« C'est une fourmière derrière ce rideau noir », s'amuse Catherine Naudin, heureuse de constater qu'à 15 h 30 le deuxième défilé a recueilli

de nombreux applaudissements et que de nombreux spectateurs, faute de chaises, sont restés debout.

Les quatre mannequins de l'agence Réalise ont donné du commerce pouancéen des images dynamiques, clinquantes et très modernes. « Les exposants extérieurs ont aussi été mis à contribution. Ils attestent de retombées très positives chez Marie, qui a réalisé des crêpes et

des galettes, chez Pierre qui proposait canelés et financiers, mais aussi un excellent pot-au-feu ou chez Guillaume qui expliquait les miels d'été et ceux d'hiver », poursuit la responsable de l'organisation de la foire. Les enfants avaient à leur disposition une structure gonflable et les jeux extérieurs.

CO 28-10-21

## Le Segréen avec le Saumurois

Anjou bleu communauté (ABC) a décidé de rejoindre ses homologues de l'est du département pour le traitement des déchets ménagers de ses habitants à partir de janvier 2022.

La gestion des déchets est en train d'être complètement réorganisée à l'échelle du territoire. Le Sisto va disparaître et les communautés de communes doivent s'organiser. Les Vallées du Haut-Anjou ont décidé d'adhérer au nouveau Syndicat pour la réduction, le réemploi et le recyclage de déchets en Anjou (SRD'Anjou), qui associera les Communautés de communes Anjou Loire-Sarthe et Loire-Layon-Aubance (CO de lundi 25 octobre).

Les élus d'Anjou bleu communauté (ABC) ont décidé, mardi 26 octobre à l'unanimité, d'adhérer au Syndicat intercommunal de valorisation et recyclage thermique des déchets (Sivert). À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, ABC rejoindra notamment l'agglomération de Saumur, la communauté de communes Baugeois-Vallée. Le Sivert desservira alors 313 000 habitants du Maine-et-Loire et d'Indre-et-Loire.

« Solution de traitement pérenne »

Le Sivert exploite notamment l'unité de valorisation énergétique implantée à Lasse (commune déléguée de Noyant-Villages, dans le Saumurois) depuis 2005. Il est aussi membre du Biopôle qui va exploiter un centre de tri de déchets recyclables secs à Saint-Barthélemy-d'Anjou sous le nom d'Anjou tri



Pour la gestion des ordures ménagères, Anjou bleu communauté va rejoindre le Syndicat intercommunal de valorisation et recyclage thermique des déchets (Sivert).

PHOTO : ACOVIA-CO

sieurs sous-traitants », indique ABC. « Les solutions pour le traitement des ordures ménagères devenant de plus en plus rares – fermeture de centre de stockage, saturation des unités de valorisation énergétique – et onéreuses, l'adhésion au Sivert permettra de garantir une solution de traitement pérenne pour les ordures ménagères et assimilées produites sur le territoire » d'ABC, a indiqué Daniel Brossier, vice-président d'ABC en charge des déchets et également président du Sisto. Les conditions de l'adhésion ont été précisées : « Maintien du tarif 2021 de traitement des ordures ménagères résiduelles, participation aux coûts de fonctionnement du Sivert (en 2021, le coût est de 1,04 € par habitant) » et

« désignation de trois délégués titulaires et trois délégués suppléants ». Les élus qui représenteront ABC sein du Sivert sont : Gilles Grimaud, Daniel Brossier et Bruno Chauvin en tant que délégués titulaires ; Christophe Guineheux, Hervé Gaudin et Jacques Godde, en tant que suppléants.

Joël AUDOUIN

CO 1-11-21

## OMBRÉE-D'ANJOU

**Déchèterie de l'Ombree.** Fermeture 1<sup>er</sup> novembre. Passage aux horaires d'hiver à partir du 2 novembre : lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; mardi de 15h30 à 17h30 ; mercredi de 13h30 à 17h30 ; vendredi de 9h à 12h ; samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

**Déchèterie de la Pidaie.** Fermeture lundi 1<sup>er</sup> novembre, ZI de la Pidaie, Pouancé. Passage aux horaires d'hiver à partir du 2 novembre : lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 15h30 à 17h30 ; samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

**Ordures ménagères.** Saint-Michel-et-Chanveaux. En raison du lundi férié, la collecte du mardi est décalée au mercredi.

**Ordures.** Chazé-Henry. En raison du lundi férié, la collecte du mardi est décalée au mercredi.

**Ordures.** Noëllet. En raison du lundi férié, la collecte du mardi est décalée au mercredi.

OF 1-11-21

## Ombree-d'Anjou

Déchèterie de l'Ombree

Fermeture.

Lundi 1<sup>er</sup> novembre, ZA de l'Ombree, Combrée.

## Déchèterie de l'Ombree

Horaires. Passage aux horaires d'hiver à partir du 1<sup>er</sup> novembre : lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; mardi de 15h30 à 17h30 ; mercredi de 13h30 à 17h30 ; vendredi de 9h à 12h ; samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Lundi 1<sup>er</sup> novembre, ZA de l'Ombree, Combrée.

## Déchèterie de la Pidaie

Fermeture.

Lundi 1<sup>er</sup>, jeudi 11 novembre, ZI de la Pidaie, Pouancé.

## Déchèterie de la Pidaie

Horaires. Passage aux horaires d'hiver à partir du 1<sup>er</sup> novembre : lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 15h30 à 17h30 ; samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Lundi 1<sup>er</sup> novembre, ZI de la Pidaie, Pouancé.

## Collecte des ordures ménagères

Collecte. En raison du lundi férié, la collecte du mardi est décalée au mercredi.

Mercredi 3 novembre, Saint-Michel-et-Chanveaux.

## Collecte des ordures ménagères

Collecte. En raison du lundi férié, la collecte du mardi est décalée au mercredi.

## Collecte des ordures ménagères

Collecte. En raison du lundi férié, la collecte du mardi est décalée au mercredi.

Mercredi 3 novembre, Noëllet.

# POUANCÉEN. Des ateliers pour faire soi-même

HA 5-11-21



Céline Jacques et Daniel Brossier ont présenté les ateliers.

Daniel Brossier, vice-président d'Anjou bleu communauté (ABC) en charge de la gestion des déchets, et Céline Jacques, technicienne déchets et communication, ont présenté les ateliers Faire soi-même, mercredi 27 octobre à l'atelier Saperlicousette de Magalie Monnier. Ces ateliers sont organisés et financés dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, par la communauté de communes, samedi 20 novembre, à la MCL de Pouancé.

Pour adultes et gratuits, ils sont ouverts aux habitants d'Armaillé, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Evêque, Carbay et Ombree-d'Anjou. Ils ont pour but de faire découvrir comment réutiliser de différentes manières certains produits pour éviter qu'ils deviennent des déchets. Ils seront aussi l'occasion d'échanger sur les astuces du quotidien des participants.

Quatre ateliers d'une heure trente le matin en simultanément, de 9 h 30 à 11 h et de 11 h 15 à 12 h 45 : atelier "Ça cartonne", réalisé par Céline Delanoë de l'Atelier C du Tremblay : fabrication de décoration de Noël en carton ; atelier "Coudre à la main" par Saperlicousette pour fabriquer un sac à pain et des lingettes, sans machine à coudre pour pouvoir réutiliser son tissu et lui donner une nouvelle utilité.

Deux ateliers d'une heure trente l'après-midi, à 14 h 30 et 16 h 30 : atelier "L'art de tout cuisiner" de Johnny Dubset des Toques de Papa du Bourg-d'Iré pour cuisiner une recette salée et une sucrée, avec des fanes, épluchures, pain rassis, fruits abîmés...

Pratique : les groupes seront composés au maximum de douze personnes ; l'inscription est obligatoire au 02 85 29 11 55.

## COMMUNES EXPRESS

### ARMAILLÉ CO 10-11-21

**Ordures ménagères.** En raison du jeudi férié, la collecte est décalée au vendredi.

### CARBAY

**Ordures ménagères.** En raison du jeudi férié, la collecte est décalée au vendredi.

### OMBRÉE-D'ANJOU

**Ordures ménagères.** En raison du jeudi férié, la collecte est décalée au vendredi à Pouancé et La Prévière.

### OMBRÉE-D'ANJOU CO 6-11-21

# Apprendre à valoriser les déchets

Des ateliers vont être organisés pour apprendre à transformer ses différents déchets.

Anjou Bleu communauté (ABC), la communauté de communes, dispose de la compétence gestion des déchets. Des ateliers « Faire soi-même » seront proposés au public le 20 novembre à la MCL de Pouancé, dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets. Daniel Brossier, vice-président d'ABC en charge de la gestion des déchets, et Céline Jacques, technicienne déchets et communication ont présenté les ateliers organisés par ABC, mercredi 27 octobre chez Magalie Monnier, une des animatrices.

## Des ateliers gratuits ouverts aux adultes

Ces ateliers gratuits sont ouverts aux adultes, habitants d'Armaillé, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Evêque, Carbay et Ombree-d'Anjou. Ils ont pour but de faire découvrir comment réutiliser de différentes manières certains produits pour éviter qu'ils deviennent des déchets. Ces ateliers seront aussi l'occasion pour les participants, d'échanger sur leurs astuces de quotidien.

Quatre ateliers d'une heure et demie auront lieu le matin en simultanément, de 9 h 30 à 11 h et de 11 h 15 à 12 h 45.

Atelier « Ça cartonne », réalisé par Céline Delanoë, de l'Atelier C, du



Céline Jacques et Daniel Brossier ont présenté les ateliers chez Magalie Monnier (au centre).

Tremblay : fabrication de décoration de Noël en carton, étoile et déco de table.

Atelier « Coudre à la main » de Magalie Monnier, de Saperlicousette, de Combrée : fabrication d'un sac à pain et de lingettes, sans machine à coudre pour pouvoir réutiliser son tissu et lui donner une nouvelle utilité.

Deux autres ateliers d'une heure et demie se dérouleront l'après-midi, à

14 h 30 et 16 h 30.

Atelier « L'art de tout cuisiner » de Johnny Dubset, des Toques de Papa, de Bourg-d'Iré : pour cuisiner recette salée et sucrée, avec des fanes, épluchures, pain rassis, fruits abî-

més... en découvrant des astuces pour tout utiliser et éviter le gaspillage.

L'inscription est obligatoire au 02 85 29 11 55. Le nombre de places est limité à 12 personnes par atelier.

## Des ateliers pour réutiliser avant de jeter



Céline Jacques, technicienne au service de gestion des déchets et Danièle Brossier, élu en charge de la gestion des déchets à ABC, en visite à l'Atelier Saperlicoussette où officie Magalie Monnier.

PHOTO : QUÉBEC-FINANCE

Du 20 au 28 novembre, l'Europe inaugure une semaine de réduction des déchets.

Pour coller à l'actualité, samedi, la Communauté de communes Anjou Bleu communauté (ABC) organise plusieurs ateliers pour les plus de 18 ans, issus des 14 communes historiques du Pouancéen.

« L'idée est de découvrir la réutilisation des produits pour éviter qu'ils deviennent déchets. Ainsi, trois thèmes constitueront les ateliers : transformation de chutes de carton, de tissus usagés et préparation de repas pour ne rien jeter », explique Céline Jacques, technicienne environnementale auprès d'ABC.

### Trois professionnels

Elle a fait appel à trois professionnels du territoire qui proposeront des réalisations originales et astucieuses et livreront leurs savoir-faire.

Le matin, au cours de deux ateliers différents et simultanés, de 9 h 30 à 11 h et de 11 h 15 à 12 h 45, avec Céline Delanoë de L'Atelier C du Tremblay, les participants fabriqueront une

décoration de Noël ou accompagnés de Magalie Monnier de l'Atelier Saperlicoussette de Combrée et sans machine à coudre, les inscrits réaliseront et repartiront avec un sac à pain et des lingettes lavables.

L'après-midi à 14 h 30 ou à 16 h 30, Johnny Dubset des Toques de Papa, du Bourg-d'Iré, proposera l'Art de tout cuisiner et entre autres des astuces pour utiliser les fanes, les épaves, les fruits moches ou abîmés, le pain rassis et ainsi éviter le gaspillage.

Pour Daniel Brossier, maire délégué de Noyant-la-Gravoyère, élu en charge de la gestion des déchets à ABC : « Il est nécessaire de réduire nos déchets au quotidien. Mieux trier encore, mieux acheter, moins gaspiller, recycler. »

**Samedi 20 novembre**, salle de la Maison-Commune-de-Loisirs, 3, avenue de la Gare. Les ateliers sont gratuits et conçus pour accueillir 12 personnes adultes par séance. Inscription obligatoire au 02.85.29.11.55.

## Réorganisation du traitement des déchets

Comme pour les syndicats de distribution d'eau potable, les syndicats de collecte et de traitement des déchets ménagers et emballages recyclables se réorganisent au 2 janvier 2022. Un changement de gestion qui va impacter les tarifs et horaires de passages, bien que rien n'ait été annoncé pour l'instant.

Mais d'un point de vue institutionnel, voici ce qui va changer dans l'Anjou Bleu communauté (ABC) : « Jusqu'à présent, dans le territoire, la collecte est organisée par le Sisto (Syndicat intercommunal du Segréen pour le traitement des ordures), le Sycotom Loire-Béconnais pour Chaligny-la-Potherie et Candé, et Anjou Bleu communauté pour Ombree-d'Anjou et quelques communes qui n'ont pas rejoint la commune nouvelle, explique Sarah Galliard, directrice du Sisto. Le traitement est réalisé par Anjou Bleu communauté, le Sycotom et le Sisto. »

Et demain ? « Dans l'ensemble de son territoire, Anjou Bleu communauté réalisera la collecte. Le Sisto et le Sycotom disparaissent pour leur part liée au territoire d'ABC. Le reste du Sisto et de Loire Béconnais, rejoint un nouveau syndicat. Sur le territoire d'ABC, le traitement des bacs gris et des emballages déposés dans les containers jaunes sera trié par le Sivoert. Les déchetteries de Candé, de Chazé... seront gérées par Anjou Bleu communauté. »

### Le Sivoert, un territoire à 330 000 habitants

Le Sivoert est un syndicat intercommunal de valorisation et de recyclage



La déchetterie de Raguin, proche de Candé, va devenir une déchetterie d'Anjou Bleu communauté.

PHOTO : QUÉBEC-FINANCE

thermique. Le territoire de collecte du Sivoert compte déjà 245 985 habitants. Il va passer à plus de 330 000 habitants. 28 communes d'Indre-et-Loire en sont membres.

Le Sivoert a pour compétence le traitement par valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire, après recyclage (emballages) et valorisation organique (déchets verts). Dans cette optique, une unité de valorisation énergétique a été implantée à Lasse, commune déléguée de Noyant-Villages. Son exploitation a démarré en janvier 2005. En 2020, deux habitants sur trois du Maine-et-Loire sont concernés par l'activité de l'Unité de valorisation énergétique Salamandre.

# La nouvelle gestion des déchets

Les déchets du territoire d'Anjou bleu communauté vont être gérés directement par la communauté de communes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les usagers n'ont aucune démarche.



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Sisto aura disparu et Anjou bleu communauté va reprendre en direct la gestion des déchets. Avant cette échéance, Gilles Grimaud, président d'ABC, veut « rassurer la population. Rien ne va changer » au quotidien pour les usagers. Il y a quelques aménagements quant à mi-année.

**Comment sont gérés les déchets des habitants d'Anjou bleu communauté ?**

Actuellement, trois structures gèrent la collecte et le traitement des déchets des habitants d'ABC : la communauté de communes en direct pour Armailh, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Évêque, Carbay, Ombrière-d'Anjou ; le Sisto pour Angrie, Chazé-sur-Argos, Loiré, Segré-en-Anjou-Bleu ; le Sycotom Loiré-Béconnais pour Candé et Challain-la-Potherie.

**Que va-t-il se passer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ?**

Dans le cadre de la réorganisation territoriale, le Sisto et le Sycotom Loiré-Béconnais vont être dissous le 31 décembre prochain. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, Anjou bleu communauté assurera la gestion des déchets sur la totalité des onze communes de son territoire. Environ 12 000 foyers vont être desservis par ABC. Cela correspond au nombre actuel d'usagers du Sisto, mais les frontières seront différentes avec le départ du Lionnais et l'arrivée du Candéen.

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la collecte des ordures ménagères non recyclables va-t-elle changer ?**

Les modalités de collecte des ordures ménagères restent inchangées : collecte en porte-à-porte, en bac, les quinze jours, selon le calendrier de collecte. Pour le centre-ville de Segré, collecte possible en apport volontaire, avec contrôle d'accès par badge dans les mêmes conditions qu'actuellement.

**Et pour la collecte des déchets recyclables ?**

Les conteneurs de tri des emballages et papiers restent les mêmes : dépôts dans les points d'apport volontaire, en libre accès. Les bornes pour la collecte des textiles

Segré, mercredi. Sophie Morisse, vice-présidente d'ABC, Sarah Gallard, responsable du service de gestion des déchets humains, Gilles Grimaud, président d'ABC, abordent lors du dernier conseil d'ABC le mardi 30 novembre, a suscité le débat. Christian Méchreaux a trouvé le nombre de 18 « un peu juste » et suggère « 24 ou 26 ». Réponse de Gilles Grimaud : « 18, c'est ce qui est fait dans les autres déchèteries. Les compagnes effectuées montrent que c'est suffisant. La moyenne des passages est 8,9 sur Segré ». À noter que des passages supplémentaires seront possibles sur demande. Cela peut être utile en cas de déménagement par exemple.

**Les horaires des déchèteries vont-ils changer ?**

Les horaires des déchèteries de Candé, Chazé-sur-Argos et Sainte-Gemmes-d'Andigné seront accessibles aux habitants de Candé, Challain-la-Potherie, Angrie, Chazé-sur-Argos, Loiré et Segré-en-Anjou-Bleu. Les déchèteries de Pouancé et Combrée seront accessibles aux habitants d'Armailh, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Évêque, Carbay, Ombrière-d'Anjou.

**Qu'est-il prévu dans le domaine de la prévention des déchets ?**

Les usagers auront à leur disposition des composteurs en bois et en plastique, accompagnés de bio-seaux ainsi que des broyeurs électriques et thermiques.

**Qui sera l'interlocuteur des usagers ?**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Service gestion et prévention des déchets d'Anjou bleu communauté sera joignable au groupe Milon, 4, rue de la Boirie à Segré, tél. 02 41 92 52 72. Les services seront dirigés par Sarah Gallard et complètera une douzaine de personnes.

Joëlle AUBOUIN

## Nouvelle gestion des déchets, sans chamboulement

Anjou Bleu communauté — À partir du 1<sup>er</sup> janvier, Anjou bleu communauté gèrera seule ses déchets.

Une nouvelle organisation qui n'aura pas d'impact sur la population. Ou presque.

OF 4-12-21

Comprendre le système de collecte et de traitement des déchets sur le territoire d'Anjou bleu communauté (ABC) pouvait virer au mal de crâne. Jusqu'ici, et encore pour quelques jours, pas moins de trois structures en étaient en charge (1). Cela n'aura plus lieu d'être au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la loi NOTRe et le principe d'égalité de traitement des usagers imposant en effet une harmonisation à cette date. Et c'est Anjou bleu communauté, seule, qui prendra la main ayant refusé en octobre 2020, de rejoindre le grand syndicat 3R'D Anjou. Quant au Sisto et au Sycotom Loiré-Béconnais, ils seront dissous.

Quel sera l'impact pour les habitants du territoire ? « On peut rassurer la population, rien ne va changer », sourit Gilles Grimaud, président d'Anjou bleu communauté. Ou plutôt presque rien.

Dans les faits, cela ne modifiera en effet pas les modalités de collecte des ordures ménagères non recyclables, pas plus que celle des déchets recyclables (dépôts dans les points d'apport volontaire en libre accès, bornes pour les textiles).

Concernant les cinq déchèteries, celles de Candé, Chazé-sur-Argos et Sainte-Gemmes-d'Andigné seront accessibles aux habitants de Candé, Challain-la-Potherie, Angrie, Chazé-sur-Argos, Loiré et Segré-en-Anjou bleu. Et celles de Pouancé et Combrée, aux habitants d'Armailh, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Évêque, Carbay et Ombrière-d'Anjou.

**18 passages par an maximum en déchèteries**

Si leur paiement intérieur a été maintenu, le conseil d'ABC a adopté mardi 30 novembre 2021 une délibération ouvrant d'une limitation à 18 passages par an « Des passages supplémentaires seront possibles sur demande auprès de



Sarah Gallard (à droite) sera la responsable de ce nouveau service gestion des déchets. À ses côtés, Sophie Morisse, vice-présidente d'ABC en charge des ressources humaines, et Gilles Grimaud, président d'ABC. (PHOTO: OUSTI FRANG)

nos services», précise Gilles Grimaud. Dans le cas d'un déménagement par exemple. » Autre modification : celle des horaires sur les sites de Candé, Combrée et Pouancé.

**Une hausse annuelle de 9 € par foyer**

Dans cette nouvelle organisation, ABC adhèrera au Sivert Est-Anjou pour le traitement des ordures ménagères à l'unité de valorisation énergétique de Lasse et, pour le tri des emballages au centre Anjou TriValor de Saint-Barthélemy-d'Anjou. « A très court terme, une plateforme de transfert sera aménagée dans le secteur », ajoute Gilles Grimaud. Côté financement, il n'y aura pas de

changement en 2022, avec deux modes distincts : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour les communes du Pouancéen, et la Redevance incitative (RI) pour les autres. Une étude est toutefois en cours pour une harmonisation en 2023.

Quant aux tarifs, votés lors du conseil communautaire du 30 novembre, ils seront revus à la hausse. « Une augmentation indispensable pour équilibrer les budgets car diverses choses augmentent, justifie le président d'ABC. On a un service autonome qui ne doit pas faire appel au budget général, il faut aligner nos recettes sur nos dépenses. » En moyenne, l'augmentation sera de 9 €

par foyer par an.

Le nouveau service déchets (2), dirigé par Sarah Gallard, comprendra 12 personnes : trois gardiens de déchèteries, deux agents techniques et sept œuvrant dans les bureaux.

Emmanuel ESSEUL.

(1) Actuellement, ABC gère directement l'ex-communauté de communes de la région Pouancé – Combrée à savoir Armailh, Bouillé-Ménard, Bourg-l'Évêque, Carbay et Ombrière-d'Anjou ; le Sisto est compétent sur Angrie, Chazé-sur-Argos et Segré-en-Anjou Bleu ; et le Sycotom compétent sur Candé et Challain-la-Potherie.

(2) Contact : 02 41 92 52 72